

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Commission permanente du 14 mai 2019

Mardi 14 mai 2019

La Commission Permanente du Conseil Régional s'est réunie ce mardi 14 mai 2019, sous la présidence de Didier Robert, à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue. Les conseillers régionaux ont examiné et voté plus d'une trentaine de rapports sur lesquels s'étaient préalablement prononcées les commissions sectorielles dans les domaines de l'économie, la culture, l'éducation, l'audiovisuel, ...

L'ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI

Aide aux entreprises réunionnaises

Parce qu'il est nécessaire d'apporter une réponse urgente aux situations critiques rencontrées par les entreprises locales, la Commission Permanente a émis un avis favorable sur l'engagement d'une enveloppe financière de **11 M€** afin de poursuivre la mise en œuvre du dispositif d'aide d'urgence aux entreprises, voté par La Région Réunion en fin d'année 2018 en réponse au contexte de crise économique et sociale. L'objectif de cette intervention est de permettre aux entreprises de maintenir leurs activités et les emplois associés.

Audiovisuel

-Dans l'objectif de favoriser la création et la production artistique, vecteurs d'emploi et de développement économique, la Région se prononce favorablement pour une enveloppe globale de **698 747,67 €** en faveur de 10 projets dans le secteur de l'audiovisuel, du cinéma et du multimédia pour le développement économique.

-Dans le cadre du dispositif «Projets Associatifs Numériques » la commission permanente a voté favorablement en faveur de 6 associations, pour un montant total de **8 360 €**

Lycée

La volonté régionale est de promouvoir les secteurs porteurs de la formation professionnelle (hôtellerie restauration tourisme) et de protéger l'emploi existant.

A ce titre, la collectivité a approuvé :

- l'implantation et le programme de construction du futur lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme sur la Commune de l'Étang-Salé,
- l'estimation financière de l'opération s'élevant à **54,5M € TTC**
- le lancement du concours de maîtrise d'œuvre.

Soutien de l'Europe

-Dans le cadre de la compensation des surcoûts de transports liés à l'ultra-périphérie, la Commission Permanente a voté une subvention en faveur des entreprises suivantes : GIE RHUMS REUNION, SA SPHB, SICA BOVINS VIANDE, SA COLIPAYS REUNION, une enveloppe globale de **2 566 910,59 €**, réparti comme suit : **2 139 092,16 € au titre du FEDER et 427 818,43 € au titre de la contrepartie nationale Région.**

-Une enveloppe globale de **75 320,02 € (dont 60 256,02 € FEDER et 15 064€ contrepartie nationale de la Région)** a été attribuée en faveur de la « SARL SOCIETE RAYMOND SERVICE », pour la création d'un restaurant de type japonais, au titre « Aides au développement des entreprises – volet tourisme ».

-La Commission Permanente s'est prononcé favorablement sur la répartition des financements au titre de la fiche action 1.15 « Soutien aux projets innovants des entreprises » en faveur de la société « SASPYX4 » pour la réalisation de son projet « PYX4 STORE ». Le montant total de la subvention s'élève à **225 000 €, dont 180 000€ au titre du FEDER et 45 000€ au titre de la contrepartie nationale apportée par la Région Réunion.**

Parce que la volonté de la Région Réunion est aussi de développer les activités et l'emploi dans le secteur de l'économie maritime, les conseillers régionaux ont voté favorablement en faveur de la SARL VALOBIO pour la mise en œuvre de son projet de valorisation biologique des coproduits de poissons à La Réunion, au titre de la mesure 69 du P.O. F.E.A.M.P. 2014-2020, pour le montant de **176 489,54 €**, soit une intervention à hauteur de 10 % de la dépense éligible.

-Les conseillers régionaux ont voté une enveloppe de **948 236,00 €, dont 798 588,80 € au titre du FEDER et 149 647,20 € au titre de la contrepartie nationale apportée par la Région Réunion**, en faveur du projet porté par l'Université de La Réunion et intitulé « UNR-RunCO 3.0 ». Cette action encourage la généralisation de services publics dématérialisés et mutualisés à destination de la population.

Tourisme

-Les conseillers de la commission ont voté l'attribution d'une subvention de **38 480,41 €** à l'association « DOMAINE DES TOURELLES », se répartissant comme suit : **26 980,41 € au titre du fonctionnement et 11 500 € au titre de l'investissement.**

Développement du territoire

-La Région Réunion soutient le développement de l'aéroport de Pierrefonds en tant que pivot de développement du bassin de vie Sud, mais aussi en tant que structure d'échange vers la zone océan Indien, et support d'ouverture à l'international en ce qui concerne le fret.

Ainsi, les conseillers régionaux ont voté favorablement pour le budget de fonctionnement du Syndicat Mixte de Pierrefonds pour un montant de **238 995€** au titre de l'exercice 2019.

La Nouvelle Route du Littoral

La commission permanente prend acte du projet de décision de poursuivre le marché MT3 - REG 20130481 autorisant la poursuite des travaux jusqu'à un montant de **692 622 426,61 € HT**, dépassant de 33 M€ HT le montant initial du marché.

Emplois Verts

La Commission Permanente a validé le renouvellement de 12 chantiers Emplois Verts pour une durée de 12 mois correspondant à un effectif total de 185 personnes, soit 167 contrats PEC et 18 encadrants temps plein pour un montant prévisionnel estimé à **1 738 332 €**.

Culture

-La Commission Permanente a approuvé la mise en œuvre du programme d'actions 2019 du Service Régional de l'Inventaire (SRI).

Ces missions portent sur la mise en place d'opérations d'inventaires du patrimoine culturel matériel et immatériel, d'études, de développement, de valorisation et de médiation culturelles, de publications et d'expertise pour un montant de :

- Investissement : **50 000 €**

- Fonctionnement : **80 000 €**

La Région a fait le choix de soutenir la création artistique dans toute sa pluralité au profit d'un public élargi. A ce titre, les conseillers régionaux ont voté une enveloppe globale de **35 465 €** en faveur de 16 artistes et de 2 associations pour le financement de leurs projets.

-Les conseillers régionaux ont voté l'attribution d'une subvention à hauteur de **120 000€** pour l'année 2019 à l'association Scènes Australes pour le projet IOMMA, reflet d'une économie musicale dynamique, constitue un moteur de développement pour notre territoire.

-La collectivité régionale apporte son soutien financier aux acteurs qui œuvrent pour le développement de projets musicaux à dimension régionale, via des aides aux projets à la diffusion de concerts et de spectacles ainsi que des aides aux festivals dans le cadre du développement de carrière des musiciens réunionnais.

Une enveloppe globale de **132 000 €** a été votée pour l'année 2019 en faveur de 5 associations du secteur Culturel en Musique - Aide à la diffusion de concerts et de spectacles, de manifestations et aides aux Festivals :

-25 000€ à l'Association les Electropicales

-25 000 € à l'Association Nakiyava

-12 000€ à l'Association Sportive et Culturelle des 3 Peaks de Manapany

- 50 000 € à l'Association Scènes Australes

-20 000 € à l'Association Oxygène

-La Commission Permanente a voté une subvention en faveur du Pôle Régional des Musiques Actuelles de La Réunion (PRMA). Le montant de subvention pour la partie Région est de **532 960 €**.

-Les membres de la Commission Permanente ont voté une enveloppe globale de **38 600 €** pour l'année 2019, en faveur de 9 associations du secteur culturel en audiovisuel pour le financement de leur projet :

- 5 000 € à l'Association Festival Même Pas Peur

-4 600 € à l'Association Au bout du rêve

- 3 500 € à l'Association Écran Jeunes

- 3 000 € à FAC Réunion-Fédération des associations chinoises de La Réunion pour l'organisation de l'édition 2019 du Festival du Cinéma Chinois de La Réunion

-2 000 € à l'Association La Lanterne Magique

-3 500 € à l'Association Ciné Festival Océan Indien

- 4 000 € à l'Association CEMEA – Centre d'Entraînement Aux Méthodes d'Éducation Active

- 6 000€ à l'Association Cinékour

-7 000 € à l'Association Zargano

-Les conseillers de la Commission Permanente ont voté une enveloppe de **4000€** à l'association la Lanterne Magique, du secteur culturel en audiovisuel pour l'année 2019, pour l'acquisition d'un matériel pédagogique, la « Table MashUp ».

-La Commission Permanente a attribué une enveloppe de **31 927€** pour couvrir les besoins en transport du dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » pour l'année scolaire 2018 /2019 et l'attribution d'une enveloppe de **16 000€** à l'Agence Film Réunion pour la coordination du dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » pour l'année 2019.

-Une enveloppe de **7000€** a été attribuée à l'association Zone Australe Production pour le financement de son projet de réalisation d'un documentaire.

-Dans le cadre du dispositif Littérature, les conseillers régionaux ont voté une enveloppe de **2 000 €** pour l'année 2019 en faveur de l'association Bambolé pour la réalisation d'un abécédaire du Festival du Printemps des poètes disparus.

-Dans le cadre de la réalisation de son programme d'activité annuel, la Commission Permanente a voté pour l'attribution d'une subvention de **230 000 €** à L'Établissement Public de Coopération Culturelle «Fonds Régional d'Art Contemporain » (EPCC-FRAC) .

Sport/tourisme

-Parce que la valorisation et le développement du golf figurent parmi les axes stratégiques définis par le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR), que la Commission Permanente a attribué une enveloppe de **50 000€** en faveur de la Ligue Réunionnaise

de Golf, pour l'organisation des « Internationaux de France Professionnels de Double Dames Et Messieurs (Open de La Réunion) », et de **40 000€** en faveur de l'Association Plein Air Évasion, pour l'organisation de la 11ème édition de la manifestation « Golf Mick's Friends Pro Am 2018 ».

L'ACTION DE LA RÉGION POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES RÉUNIONNAIS

Lycée

Les conseillers régionaux ont voté pour une enveloppe exceptionnelle de **303 000€** en faveur de 3 lycées publics pour des demandes d'équipements.

Logement

-Dans le cadre du dispositif de l'amélioration de l'habitat, la Commission permanente a voté une enveloppe prévisionnelle de 6 000 000€ pour la poursuite du programme d'amélioration de l'habitat mis en place en mai 2016.

Gestion du risque inondation

-Les conseillers régionaux ont émis un avis favorable sur la convention relative à la mise en œuvre d'un Programme d'Action de Prévention contre les Inondations (PAPI) d'intention sur le territoire de Saint-Joseph qui s'inscrit dans le cadre de la mesure 8.03, relative au Programme de Gestion du Risque Inondation, du POE FEDER 2014-2020.